

Monsieur le Président de la République,

Copie à :

Nicolas Hulot, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
Elisabeth Borne, Ministre chargée des Transports
Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé
Gérald Darmanin, Ministre de l'Action et des Comptes Publics

Nous avons pris connaissance de l'annonce de la suppression du bonus pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique - VAE¹ qui avait été instauré il y a quelques mois à peine.

Pourtant, cette mesure faisait consensus. Plus de 600 candidats aux élections présidentielles et législatives ont répondu à l'enquête "*parlons-vélo*" portée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette – FUB. Comme 75% des députés, issus de toutes les formations politiques, vous aviez notamment répondu favorablement à la question concernant une prorogation du bonus VAE².

Comme le prouve de nombreuses études, dont celle de l'ADEME, le VAE est doté de nombreux atouts (vous trouverez en pièce-jointe un argumentaire plus complet) notamment :

- ce **vélo augmenté** permet de rouler un peu plus vite, mais surtout plus longtemps et plus loin, avec un effort modéré, suffisant pour contrer les méfaits de la sédentarité, mais permettant d'éviter toute hyperventilation ou tout coup de fatigue
- **pratique et simple** à prendre en main, le VAE permet de répondre à une part significative des besoins de déplacement quotidiens des Français, quelle que soit la topographie des territoires, et peut participer au report modal tant attendu pour décarboner les transports en France
- ce **véhicule hybride électrique/musculaire** est économe en énergie et en matériaux : il y a 100 fois moins de lithium dans une batterie de vélo que dans celle d'une voiture électrique
- **léger en matériaux, mais dense en travail**, le VAE est vecteur d'emplois : 100 euros dépensés dans le vélo contribuant à 15 fois plus d'emplois créés que 100 euros dépensés dans l'industrie automobile.

Nous demandons le respect de votre engagement et donc le **rétablissement du bonus**. C'est avant tout une question de **santé publique**, mais également d'**équité des territoires**. En effet, le VAE permet de rendre crédible et accessible une solution vélo au-delà de la ville dense, notamment en milieu rural ou périurbain. L'aspect national de cette mesure constituait un espoir formidable pour celles et ceux qui peuvent ainsi espérer sortir de l'impasse qu'est le choix binaire entre la voiture et l'immobilité et dont les collectivités – de petite taille - n'ont pas les moyens de mettre en place une telle aide.

Les *Assises de la Mobilité*, qui viennent d'être lancées, seront l'occasion d'imaginer la mobilité du futur : centrée le quotidien, elle sera bas-carbone, connectée, solidaire, bonne pour la santé et à un cout maîtrisé. Le vélo devra donc y jouer un rôle important. Nous sommes prêts à contribuer à l'invention de ce nouveau modèle. Mais d'ici la mise en place de celui-ci il nous paraît essentiel de pérenniser les mesures qui ont fait leur preuve, comme la prime VAE.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations

Signataires :

Elus et notamment députés

¹ D'un montant de 20% du prix d'achat dans la limite de 200€, sans cumul possible avec les aides locales

² Intégralité des engagements accessibles ici : <https://www.parlons-velo.fr/emmanuel-macron>